



Inscription pendant les vacances de Pâques 2024

INSTITUTION OUVERTE DU MARDI 2 AU VENDREDI 5 AVRIL

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

DEGRÉ SCOLAIRE : 1H (accueil à **L'Île aux Enfants**)

2H 3H 4H (accueil à **La Tartine**)

Nous inscrivons notre enfant comme suit :

Horaire

Vendredi 29 mars : Fermé

Lundi 1^{er} avril : Fermé

Mardi 2 avril :

Mercredi 3 avril :

Jeudi 4 avril :

Vendredi 5 avril :

Horaires d'accueil : Matin 6h45-11h30 ou 6h45-13h30 Journée 6h45-18h45
A.-midi 11h30-18h45 ou 13h30-18h45

TOUTE ANNULATION D'INSCRIPTION DOIT NOUS PARVENIR AU MINIMUM TROIS SEMAINES



AVANT LE 1^{ER} JOUR EFFECTIF DE PRISE EN CHARGE. À DÉFAUT, LE PLACEMENT EST FACTURÉ DE LA MÊME MANIÈRE QUE SI L'ENFANT ÉTAIT PRÉSENT.

Remarque éventuelle :

.....
.....
.....

Date : Signature :

Remettre le formulaire à la structure ou le retourner par poste (CP 202 – 1870 Monthey) ou par mail à l'adresse : iaeuvape@monthey.ch (pour les 1H) / tartine@monthey.ch (pour les 2H à 4H).

Délai : **Vendredi 2 février 2024**



Plus d'inscription au-delà de ce délai !